SYTRAL
syndicat mixte des transports
pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

communiqué de presse

Jeudi 15 octobre 2009

Prolongement de la ligne de tram T2 jusqu'à Eurexpo : concertation publique du 16 octobre au 13 novembre 2009

■ Conformément au plan de mandat 2008-2014, le SYTRAL lance le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'au site des expositions d'Eurexpo (*délibération du 29/01/2009)* et, dans un premier temps, la phase de concertation publique.

Les objectifs du prolongement sont :

- faciliter l'accès au site des expositions en améliorant l'accès aux transports en commun des riverains,
- augmenter l'attractivité des communes traversées,
- accompagner la vitalité économique et le développement de l'est lyonnais.

Deux tracés, dont la longueur est identique, sont envisagés pour relier la station« Les Alizés » à Eurexpo :

- le premier emprunte l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, puis l'avenue François Mitterrand et enfin le boulevard de l'Europe : ce tracé est dit du « centre-ville ».
- le second emprunte l'avenue Général de Gaulle, le boulevard des droits de l'homme puis le boulevard de l'Europe : ce tracé est dénommé « droits de l'Homme ».

Les deux tracés permettent, par un prolongement à l'étude, de prendre en compte les évolutions du Parc des Expositions et la demande des résidents de l'Est lyonnais. Ils présentent avantages et inconvénients qu'il est proposé d'analyser objectivement durant la phase de concertation.

Les modalités de la concertation préalable

La concertation préalable a pour objectif d'informer et de recueillir les remarques et suggestions sur l'objectif de l'opération ainsi que sur son contenu. Elle a lieu du 16 octobre au 13 novembre 2009.
Les modalités de cette concertation ont été définies par le SYTRAL et les conseils municipaux de Lyon 3 et Lyon 8, Bron et Chassieu. Elle se déroule de la manière suivante :

- Le dossier de concertation et un registre sont disponibles dans chaque mairie concernée par le projet.
- Des réunions publiques sont organisées dans les mairies.
- Une exposition est organisée dans chaque mairie.
- Il est possible également de consulter le dossier de concertation et de communiquer un avis au siège du SYTRAL, 21 bd Vivier Merle à Lyon 3, ou par le biais du site internet www.sytral.fr

3 réunions publiques :

- **Mercredi 21 octobre à 19h, à la mairie de Chassieu**
- **Lundi 26 octobre à 18h30, à la mairie de Bron**
- **Vendredi 6 novembre à 18h30,à la mairie de Lyon 8ème**

À la suite de cette concertation, un bilan synthétique sera réalisé. Il permettra d'alimenter et le cas échéant de modifier le cahier des charges et le programme de l'avant-projet du prolongement du tramway T2 jusqu'à Eurexpo.

Contact presse : Elodie BILLARD – 04 26 68 57 38 / 06 74 35 39 61 – billard@sytral.fr